

Le centre national de l'enseignement professionnel notarial (CNEPN)

11 bis rue d'Édimbourg
75008 PARIS
Tél. : 01 43 87 44 07 - Fax : 01 43 87 23 76
cnepn@notaires.fr

Les centres régionaux de formation professionnelle notariale (CFPN)

AIX-EN-PROVENCE
74, boulevard Périer - 13008 Marseille
Tél. : 04 96 10 07 30 - Fax : 04 96 10 07 35
cfpn13@numericable.fr

BORDEAUX
7, rue Mably - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 56 44 00 91 - Fax : 05 56 48 69 68
centre.de.formation.notarial@wanadoo.fr

CAEN
6, place Louis Guillouard
14052 Caen Cedex 4
Tél. : 02 31 85 44 62 - Fax : 02 31 85 82 62
c.nicolle.notaires@wanadoo.fr

CLERMONT FERRAND
Pôle Tertiaire
26, avenue Léon Blum - BP 308
63008 Clermont-Ferrand Cedex 1
Tél. : 04 73 17 77 60 - Fax : 04 73 17 77 61
sophie.hugou@u-clermont1.fr

LILLE
9, rue de Puebla - 59000 Lille
Tél. : 03 28 38 86 26 - Fax : 03 28 38 86 29
accueil@cfpn-lille.notaires.fr
www.cfpn-lille.notaires.fr

LYON
18, rue Chevreul - 69007 Lyon
Tél. : 04 78 78 74 77 - Fax : 04 78 69 89 54
infraja@wanadoo.fr
www.cfpn-lyon.org

NANCY
22, rue de la Ravinelle - 54000 Nancy
Tél. : 03 83 32 57 36 - Fax : 03 83 35 83 55
cr.nancy@notaires.fr

NIMES MONTPELLIER
565, avenue des Apothicaires
Parc Euromédecine
34196 Montpellier Cedex 5
Tél. : 04 67 54 16 38 - Fax : 04 67 41 00 82
ecole-notaire-34@wanadoo.fr
www.cfp-notaires.fr

PARIS
7, rue de Chartres
92200 Neuilly-sur-Seine
Tél. : 01 41 43 25 10 - Fax : 01 47 22 23 43
cfpn@wanadoo.fr
www.cfpnp.com

ROUEN
39, rue du Champs des Oiseaux
76000 Rouen

Tél. : 02 35 98 77 94 - Fax : 02 35 70 88 91
cr.rouen@notaires.fr
www.cr-rouen.notaires.fr

POITIERS
Téléport 4 - Futuropolis III
Avenue Thomas Edison
86960 Futuroscope-Chasseneuil
Tél. : 05 49 49 42 55 - Fax : 05 49 49 42 56
info@cfpn-poitiers.fr
www.cfpn-poitiers.fr

RENNES
2, Mail Anne Catherine - 35000 Rennes
Tél. : 02 99 65 00 21 - Fax : 02 99 65 00 88
cfpn@wanadoo.fr
www.cfpn-rennes-angers.fr

STRASBOURG
2, rue des Juifs - 67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 23 40 31 - Fax : 03 88 23 40 39

TOULOUSE
Université des Sciences Sociales
1, place Anatole France
31042 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 23 22 91 - Fax : 05 62 27 19 11
cfpn.toulouse@wanadoo.fr

Section locale ANTILLES
Me Serge Duval, Notaire
31, rue Moreau de Jonnes
97200 Fort de France (Martinique)
Tél. : 05 96 72 58 12 - Fax : 05 96 63 18 09

L'installation

Se former avant de s'installer

Avant toute première nomination comme notaire, le candidat à l'installation devra suivre obligatoirement un stage de formation en déontologie, réglementation et gestion de l'office.

S'installer en qualité de notaire individuel

Il est possible d'exercer le métier de notaire comme titulaire d'un office individuel. La profession organise un système de prêts qui, par leur durée et

les taux auxquels ils sont consentis, facilitent largement l'installation du notaire.

S'installer en qualité de notaire associé

On peut aussi entrer dans une société civile titulaire d'un office (loi du 29.11.66 - décret d'application du 2.10.67) ou société d'exercice libéral ou société en participation (loi du 31.12.90 et décret du 13.01.93). L'association résulte soit d'un apport financier soit d'un apport dit en industrie. On peut donc devenir notaire sans investir en capital.

La particularité de notaire salarié

Un notaire salarié est diplômé et il a les mêmes fonctions qu'un notaire. Comme un notaire individuel ou associé d'une société civile professionnelle, il est nommé par le Garde des Sceaux. Toutefois, il est salarié de l'office au sein duquel il exerce.

La création d'offices

La réussite au concours aux offices créés conduit à l'exercice du métier en qualité de notaire individuel.